

Niederanven, le 4 juillet 2024

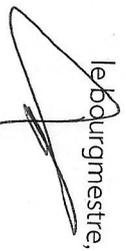
AVIS AU PUBLIC

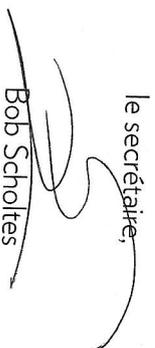
(3A/2024/2320/176)

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la société **LUXCARGO HANDLING S.A.** a introduit auprès de l'inspection du travail et des mines une demande d'autorisation de la classe 3A relative à l'exploitation d'un élévateur à fourches, marque **JUNGHEINRICH**, type **FFG320**.

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le dossier est déposé à la maison communale de Niederanven du 4 juillet 2024 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,

Fréd Ternes

le secrétaire,

Bob Scholtes

Niederanven, le 4 juillet 2024

AVIS AU PUBLIC

(3A/2024/2318/176)

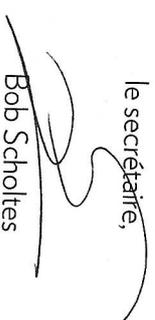
Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la société **LUXCARGO HANDLING S.A.** a introduit auprès de l'inspection du travail et des mines une demande d'autorisation de la classe 3A relative à l'exploitation d'un élévateur à fourches, marque **JUNGHEINRICH**, type **FFG320**.

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le dossier est déposé à la maison communale de Niederanven du 4 juillet 2024 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,

Fréd Ternes

le secrétaire,

Bob Scholtes